

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

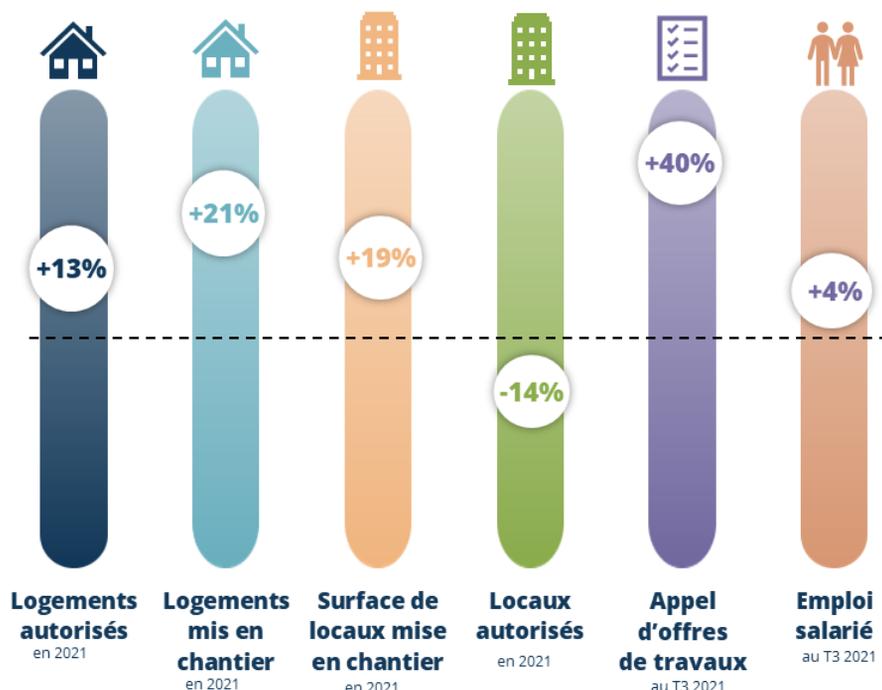
Après l'arrêt quasi-total de la filière durant une partie du confinement, l'enjeu est désormais de suivre sa capacité à rebondir.

La CERBTP, en tant qu'observatoire de la filière construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu. Le présent document fait état des différents indicateurs conjoncturels de l'activité du BTP.

Vue d'ensemble

Niveau d'activité de septembre 2021 comparé au niveau de septembre 2020 (à la même période)

Unité : taux de réalisation | Traitement : CERC | Sources : SDES - DEAL, Réseau des CERC, vecteur +; CCP BTP



Résumé : En 2021 à La Réunion, le nombre de logements mis en chantier a augmenté de 21,4% . Au niveau national la tendance enregistrée est en légère baisse avec -0,8 % de logements démarrés.

D'un point de vue prospectif, le niveau des autorisations de construire des logements est globalement bien orienté à La Réunion avec +13% contre + 8,9% sur le territoire national. Le niveau des autorisations de construire pour les locaux non résidentiels sont néanmoins en retrait de - 13,5% (+ 4,8% pour la France entière)

Au total de janvier à septembre 2021, 704 consultations de travaux ont été lancées soit (+40% par rapport à 2020 à la même période). Le premier trimestre 2021 enregistre sans grande surprise des chiffres supérieurs à la même période en 2020 (+70% pour le mois de mars).

En septembre 2021, malgré la crise sanitaire, l'emploi permanent est en hausse avec un pic de 19 140 salariés enregistré à la Caisse des Congés payés du BTP au troisième trimestre 2021. Les indicateurs plus sensibles comme l'emploi intérimaire et les demandeurs d'emploi révèlent des marques plus nettes des conséquences de la crise sanitaire avec notamment - 64,4% d'intérimaires durant la période de confinement. Au 3ème trimestre 2021, le niveau de l'emploi intérimaire retrouve celui du 4ème trimestre 2019. Le nombre de demandeurs d'emploi, après une augmentation enregistrée lors du 2ème trimestre 2020, diminue sur le troisième trimestre 2021 (-10,7%) comparativement à la même période en 2020.

► Dans la rénovation / réhabilitation

Dispositif MaPrimRénov - bilan 2021

En 2021, MaPrimRénov (MPR) a concerné 3 769 foyers réunionnais et 8,1 M€ de primes MaPrimRénov ont été engagées. L'ensemble de ces aides a permis d'engager 13,6M€ de travaux. Le taux d'aide moyen MaPrimRénov' couvre 60% des coûts des travaux. Ces derniers ont principalement concernés la pose de chauffe-eau solaire (85% des travaux réalisés ou en cours de réalisation).

► Bilan global/ chiffres-clefs

8,1 M€

**D'AIDES MAPRIM'RENOV
ENGAGEES EN 2021**

13,6 M€

DE TRAVAUX GENERES

3 769

MENAGES BENEFICIAIRES

60%

**DES MONTANTS DES
TRAVAUX ONT ÉTÉ
FINANCÉS par MPR**

3 836

**CHANTIERS CONCERNÉS
PAR LE DISPOSITIF**

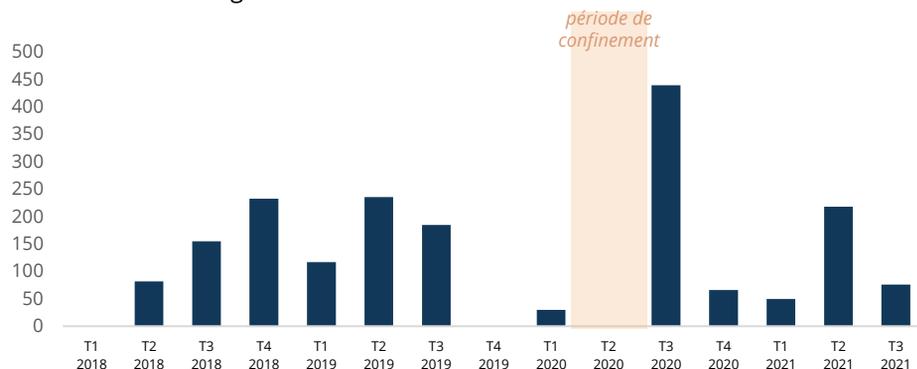
3 617 €

**MONTANT MOYEN MPR
PAR TRAVAUX**

Réhabilitation lourde des logements sociaux

Evolution des mises en chantier des opérations de réhabilitation du parc locatif social

Unité : nombre de logements



Source : Deal Réunion SHLS, CERBTP (données 2021 provisoires)

- 65,1%

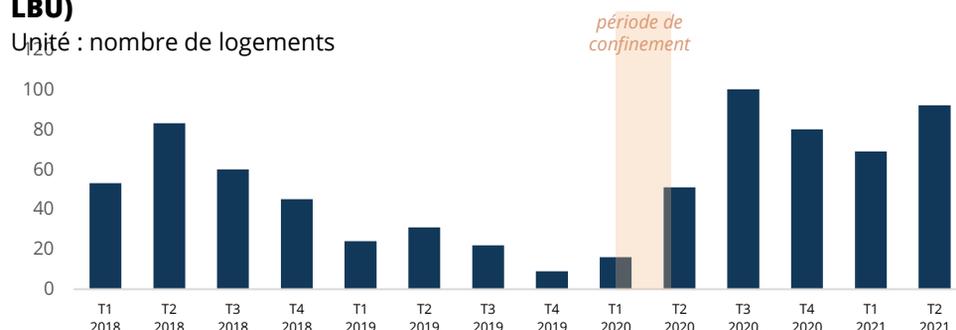
**de logements réhabilités au
3^{ème} trimestre 2021**

Au 3^{ème} trimestre, 76 logements ont fait l'objet de travaux de réhabilitation. Cela représente une diminution de 65% par rapport au trimestre précédent et -83% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020

Rénovation/ amélioration de l'habitat privé (propriétaires occupants)

Evolution des mises en chantiers des opérations d'amélioration (propriétaires occupants - financement LBU)

Unité : nombre de logements



Source : Deal Réunion SHLS, CERBTP (données 2021 provisoires)

+33,3%

**de logements rénovés au 2^{ème}
trimestre 2021**

Au 2^{ème} trimestre, 92 logements ont fait l'objet de travaux de rénovation. Cela représente une progression de +33% par rapport au trimestre précédent et +80% par rapport au 2^{ème} trimestre 2020



2| Quels impacts sur l'emploi et la santé des entreprises ?

L'emploi

A la fin du troisième trimestre 2021, l'emploi des salariés permanent enregistre une belle dynamique avec un pic de 19 140 salariés. L'emploi intérimaire a subi de plein fouet la période de confinement en enregistrant jusqu'à moins 64% d'intérimaires pour repartir à la hausse au T3 2021 (+14,6%). Néanmoins, en fin d'année 2020, cet indicateur semble retrouver les niveaux enregistrés en 2019. De manière corrélée, le niveau des demandeurs d'emploi a enregistré une hausse au T2 2020, soit + 4,9% avant de repartir à la baisse (-10,7% au T3 2021).

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié dans la Construction



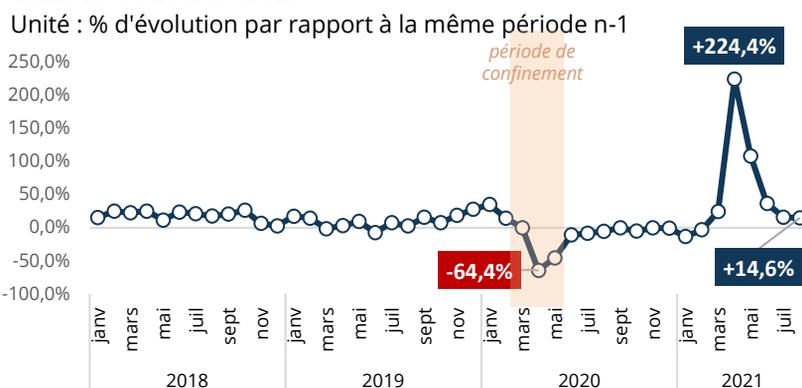
Source : Caisse des congés payés du BTP (données brutes)

+4,4%

de salariés dans la construction au 3^{ème} trim. 2021 par rapport au 3^{ème} trim. 2020

Au 3^{ème} trimestre 2021, l'effectif salarié est en progression de +4,4% par rapport à la même période l'année précédente. La baisse enregistrée au 2^{ème} trimestre 2020 fait état d'une mauvaise remontée d'information des effectifs par les entreprises lors du confinement. Elle ne traduit pas une destruction d'emploi sur la période.

Evolution mensuelle de l'emploi intérimaire dans la Construction



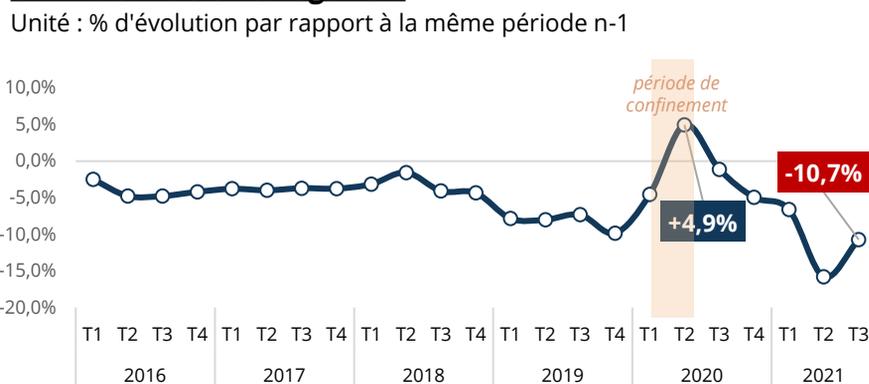
Source : DARES (données brutes - ETP)

+14,6%

d'intérimaires dans la Construction en août 2021 par rapport à août 2020

En août 2021, l'emploi intérimaire tend à retrouver son niveau de l'année précédente pour la même période avec 1385 intérimaires. De manière évidente, le confinement a eu un impact très négatif pour l'emploi intérimaire du secteur, on enregistrait jusqu'à -64,4 % d'intérimaires en moins en 2020 que pour la même période en 2019. Un rattrapage notable au 2^{ème} trimestre 2021 à permis de compenser l'impact du confinement.

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail). Données brutes

-10,7%

de demandeurs d'emploi recherchant un métier Construction à la fin 3^{ème} trim. 2021 par rapport à fin 3^{ème} trim. 2020

Lors du confinement, on enregistrait +4,9% de demandeurs d'emploi de catégorie A de plus dans la construction comparativement à la même période en 2019. Le 3^{ème} trimestre 2021 enregistre une diminution des demandeurs d'emploi de catégorie A dans le secteur de la construction (-3,5%) par rapport au trimestre précédent.



La dynamique d'entreprises

En ce qui concerne le secteur de la construction, on note un rattrapage important avec + 14,1% des créations d'entreprises au 3^e trimestre. Au total du 4T 2020 au 3T 2021, 1041 entreprises ont été créées soit + 41,8% par rapport aux 4 trimestres précédents. En 2021, le niveau des créations a été le plus dynamique.

Le 2^e trimestre 2021, le niveau des défaillances d'entreprises évolue à la hausse. L'interprétation de cette hausse doit tenir compte de l'impact du rattrapage dû au confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et des délais supplémentaires accordés aux procédures liées à l'état de cessation de paiement des entreprises.

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes)

+16,8%

de créations d'entreprises au 3^e trimestre 2021 par rapport au 3^e trimestre 2020

Le secteur de la construction connaît une forte augmentation des créations d'entreprises, à l'instar des autres secteurs d'activité. Le confinement n'a eu pour effet que de décaler le dynamisme des créations au 3^e trimestre, et celui-ci est confirmé au trimestre suivant.

Du 4^e trimestre 2020 au 3^e trimestre 2021, les créations d'entreprises fluctuent.

Au 3^e trimestre de 2021, 16,8% de créations de plus ont été enregistrées comparativement à la sortie du confinement au 3^e trimestre 2020.

Evolution trimestrielle des défaillances d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes)

+81%

de défaillances d'entreprises au 3^e trimestre 2021 par rapport au 3^e trimestre 2020

Le 3^e trimestre 2021 enregistre plus de défaillances d'entreprise qu'à la même période en 2020 (+80,8%).

Le rythme des augmentations des défaillances tend néanmoins à ralentir. L'interprétation de cette hausse doit tenir compte de l'impact du rattrapage dû au confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales.

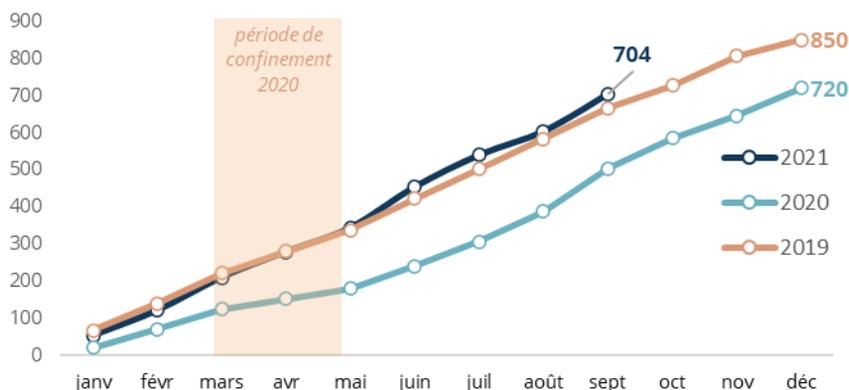
Avertissement banque de France : la baisse des défaillances n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté car elle résulte : en premier lieu, de l'impact momentané qu'ont eu à la fois la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements ; en second lieu, de l'ensemble des mesures de soutien qui apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements (mesures d'activité partielle, prêts garantis par l'État avec remboursements différés, fonds de solidarité, moratoires, etc.).

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

► Evolution du nombre d'appels d'offres

Evolution cumulée du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : nombre de marchés



+40%

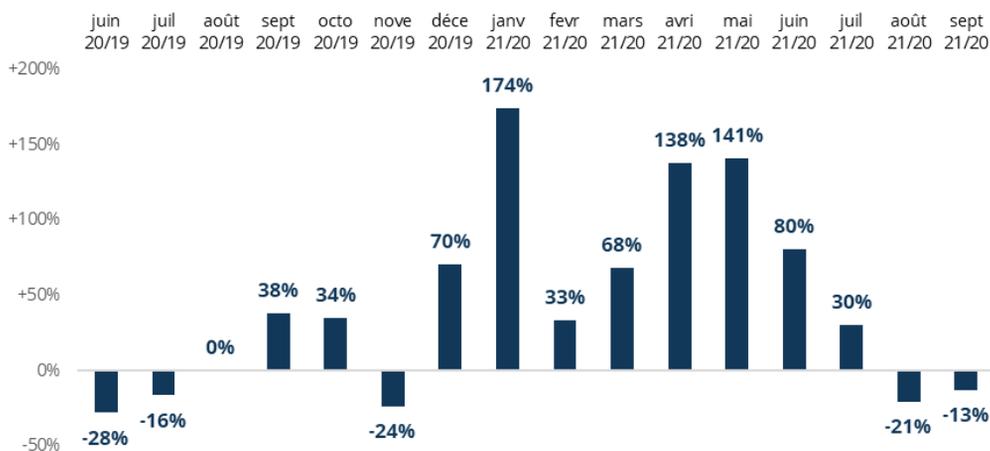
d'appels d'offres de travaux publiés à septembre 2021 par rapport à la même période de 2020

À fin septembre 2021, 704 consultations de travaux ont été recensées contre 503 à la même période l'année dernière.

Source : vecteur +, CERBTP, chiffres révisés mensuellement nets d'annulation/de mise en attente/correctifs
*pour 2021 données au 07/12/2021

Evolution du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



-13%

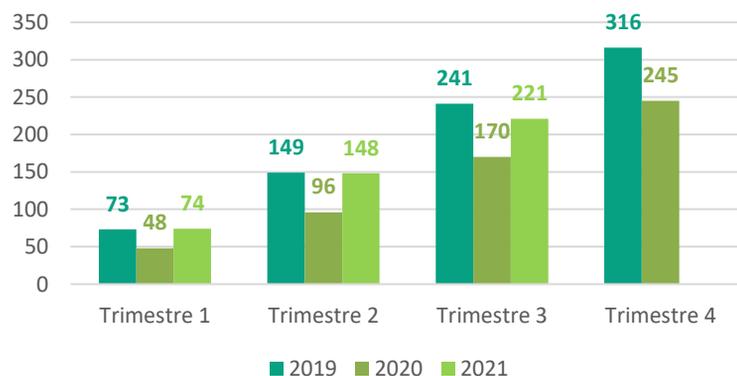
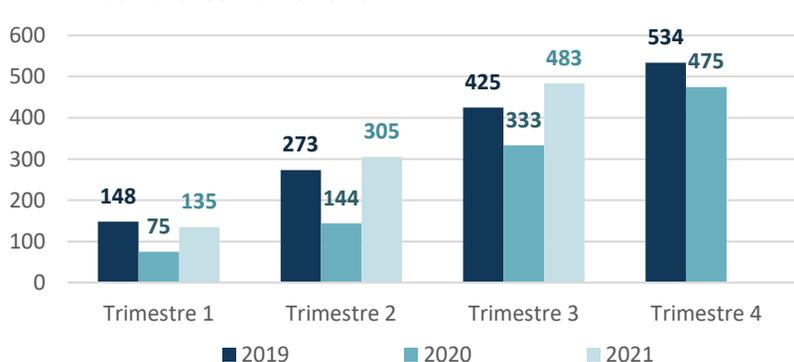
d'appels d'offres publiés en septembre 2021 comparativement à septembre 2020

Avec -13% d'appel d'offres, le mois de septembre 2021 a démarré de manière moins dynamique que celui de septembre 2020 (+38% par rapport à l'année 2019 à la même période).

Source : vecteur +, CERBTP,
*mars 2021: données au 07/12/2021

- Comparaison du nombre d'appels d'offres publiés dans le bâtiment (en cumul) - Evolution pour le même trimestre entre 2020/2019 et 2021/2020

- Comparaison du nombre d'appels d'offres publiés dans les travaux publics (en cumul) - Evolution pour le même trimestre entre 2020/2019 et 2021/2020



Source : vecteur +, CERBTP,
*T3 2021: données au 11/2021

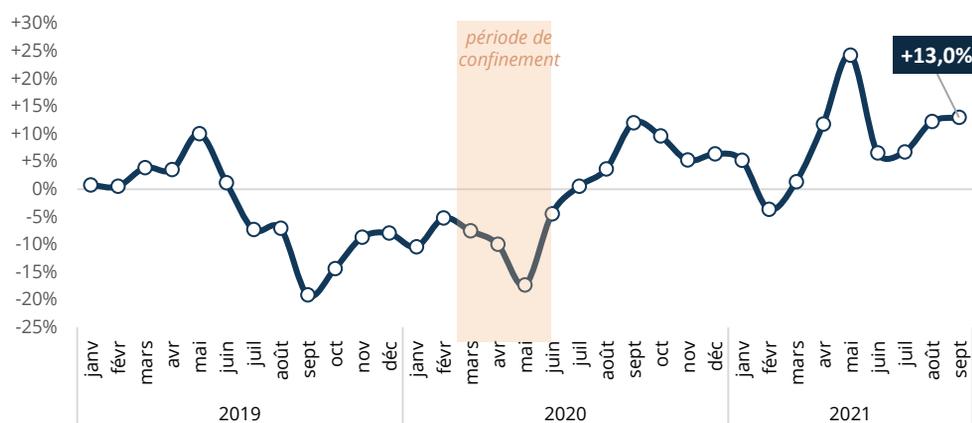


En septembre 2021, Le nombre de logements autorisés a augmenté de 13% par rapport à l'année précédente. Les logements individuels purs et collectifs sont en progression avec respectivement +47% et +21%. Seuls les logements collectifs sont en diminution (-8%) sur la période. En septembre 2021, les bâtiments non résidentiels autorisés sont moins bien orientés avec -14% par rapport à l'année précédente. Cette régression est portée majoritairement par les secteurs du commerce et de l'exploitation agricole (resp. - 57% et - 19%).

► Autorisations de construire

Evolution du nombre de logements autorisés en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



+13%

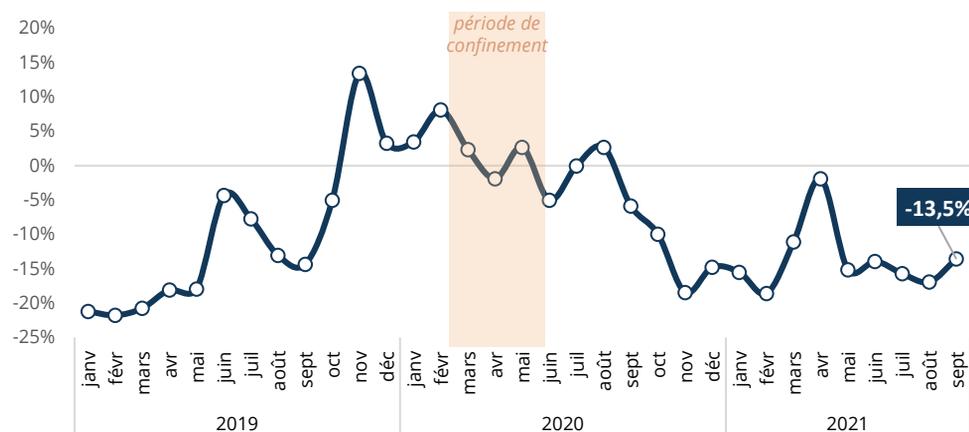
de logements autorisés en septembre 2021 par rapport à octobre 2020

En septembre 2021, 8330 logements ont obtenu un permis de construire contre 7380 en octobre 2020. Cela représente une progression de +13%

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin novembre 2021

Evolution des surfaces de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



-13,5%

de surface de locaux autorisés en septembre 2021 par rapport à octobre 2020.

En cumul sur 12 mois, les surfaces autorisées ont diminués de 11,9% par rapport à septembre 2020. La baisse des autorisations de construire enregistrée en 2020 continue sur le 3^{ème} trimestre 2021. En septembre 2021, 348 820 m² de surface ont été autorisées.

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin novembre 2021

Plan de relance territorialisé

Retrouver la liste des opérations faisant l'objet d'un financement plan de relance sur le territoire (actualisation Juin 2021)

[Pour accéder à l'étude- ctrl + clic sur l'image](#)

Projets de travaux soutenus par le plan de relance

LOCALISATION

A date, la majorité des communes bénéficient du plan de relance, avec une majorité des opérations réalisées sur le chef-lieu



Géolocalisation des projets relance

- [Ensemble des projets](#)
- [Projets de bâtiment](#)
- [Projets de travaux publics](#)

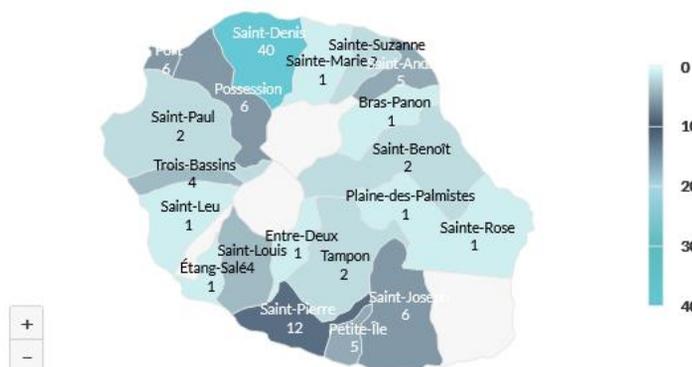


103

projets recensés ayant reçu un financement relance

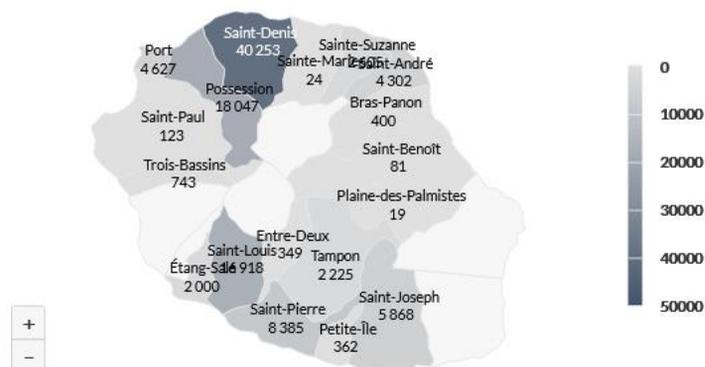
Avertissement : Les opérations non géolocalisables, ont été positionnées à partir des coordonnées de l'hôtel de ville de la commune de réalisation

Répartition du nombre de projets relance selon la commune



Unité : nombre de projets | Source : Recensement CERBTP - Situation à juin 2021

Répartition du montant des projets relance selon la commune



Unité : Montant des travaux ou Montant subventionnable en K€ | Source : Recensement CERBTP - Situation à juin 2021

© Copyright Réseau des CERC / CERBTP

Avec le concours des membres de la CERBTP :

Membres de droit : Etat (Préfecture, DEAL) , FRBTP, UNICEM, CAPEB

Membres adhérents : : ADEME , ADIR , AFD, AGORAH, ARMOS, BNP PARIBAS, CDC, CEPAC, CERQUAL, CINOR, CIVIS, CMAR, COPREC, EDF, EPFR, FPIR, Région Réunion, SERR, SICR, TCO, COMITE DES ASSUREURS, SPIR, CGSS

Membres associés : DEETS, INSEE, CESER

Et du GIE Réseau des CERC :



CERC La Réunion/ CERBTP
02 rue Juliette DODU- CS 41009- 97443 St Denis CEDEX 9
02-62-40-28-16 | cerbtp@i-carre.net
www.btp-reunion.net

CER_{btp}
CELLULE ECONOMIQUE DU BTP
DE LA REUNION

